

MAIRIE d'AZERAILLES
54122

N° 98



Azerailles HORIZON 2020

BULLETIN D'INFORMATION

Editorial : Le Plan Local d'Urbanisme dessine l'avenir de notre commune

La Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB), désormais compétente en matière d'urbanisme, a poursuivi l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, engagée par la Commune.

Les plans du projet de Plan Local d'Urbanisme sont maintenant affichés en mairie, consultables aux heures d'ouverture de la mairie. Un cahier de concertation est à disposition afin de recueillir vos remarques.

La procédure d'élaboration du PLU, longue et formalisée, s'inscrit dans un cadre réglementaire, avec des délais incompressibles.

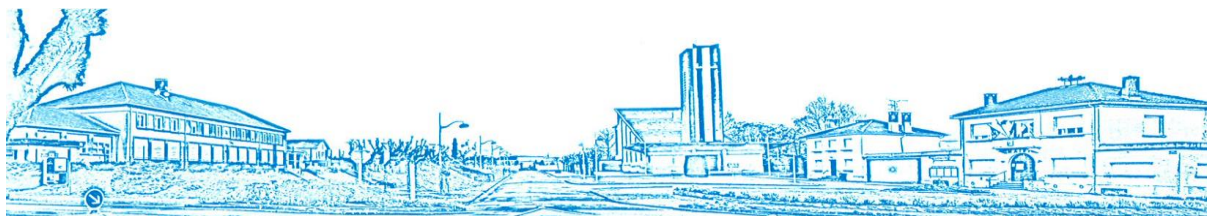
Le calendrier suivant est envisagé :

- Mars : mise en place des panneaux d'information
- Avril –mai : arrêt du projet en conseil communautaire et bilan de la concertation
- Avril –mai : envoi du dossier aux Personnes Publiques Associées, à la Mission Régionale de l'autorité Environnementale et à la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers
- Fin juillet : retour des avis des Personnes Publiques Associées
- Juillet : saisie du tribunal administratif pour nomination d'un commissaire enquêteur
- Septembre-octobre : enquête publique (un mois)
- Octobre–novembre : remise du procès-verbal de synthèse, mémoire en réponse de la collectivité puis remise du rapport du commissaire enquêteur
- Novembre-décembre : modification si nécessaire du projet et approbation par la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

Cette démarche est parallèle à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, document d'urbanisme en cours d'élaboration à l'échelle de nos 43 communes.

Venez consulter ces documents en mairie.

Le Maire,
Rose-Marie Falque



Sommaire

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 JANVIER 2018.....	2
ETAT CIVIL	5
INFORMATIONS MUNICIPALES	5
INFORMATIONS DIVERSES – VIE ASSOCIATIVE	8

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 JANVIER 2018

Présents :

FALQUE Rose-Marie, KREMER Yann, LEGROS Olivier, SESMAT Bernard, MARCHAL Martine, FRANTZ Pascal, GYSS Gaston, HOFFNER Yannick, KRYZS Alain, MAGNIER Rose-Marie, MARCHAL-HERBER Marie-Christine, MELLE Thomas, VANESON Stéphanie.

Absents excusés : MARCHAL-HERBER Marie-Christine qui donne procuration à MELLE Thomas.

Secrétaire : VANESON Stéphanie

LOCATION APPARTEMENT

Le conseil accepte la location de l'appartement sis 5 place Richez Close – 1^{er} Etage, à Mme Stéphanie Vaneson pour un loyer de 450 € mensuel. Le contrat prend effet au 01/02/2018.

COMPTE EPARGNE TEMPS

Madame le maire propose de fixer comme suit les modalités d'application locales du compte épargne temps prévu au bénéfice des agents territoriaux à compter du 15/01/2018.

L'alimentation du CET doit être effectuée par demande écrite de l'agent avant la fin de chaque année civile (ou au plus tard le 31 janvier de l'année suivante).

Les jours affectés au CET correspondent à un report de :

- congés annuels, sans que le nombre de jours pris au titre de l'année puisse être inférieur à 20 jours,
- Tout ou partie des repos compensateurs (*heures supplémentaires*).

Utilisation du CET : L'agent peut utiliser tout ou partie de son CET dès qu'il le souhaite, sous réserve des nécessités de service.

Dispositifs de sortie des droits épargnés sur le CET

A/ Si le nombre de jours épargnés est inférieur ou égal à 20 : les jours sont automatiquement maintenus sur le compte épargne-temps en vue d'une utilisation ultérieure sous forme de congés.

B/ Si le nombre de jours est supérieur à 20, 3 options s'offrent à l'agent :

- le maintien des jours sur le compte épargne-temps avec un maximum de 60 jours
- une indemnisation forfaitaire :
- la prise en compte au sein du régime de retraite additionnelle de la fonction publique est possible uniquement pour les fonctionnaires, sur la base de l'article 6 du décret du 26 août 2004 ;

Le Conseil municipal accepte les modalités ainsi proposées.

ADHESION A LA PLATEFORME SPL X-DEMAT

La commune d' Azerailles décide d'adhérer à la Société Publique Locale SPL-Xdemat, compétente pour fournir des prestations liées à la dématérialisation.

Il décide d'acquérir une action au capital de la société au prix de 15,50 euros auprès du Département de la Meurthe et Moselle, sur le territoire duquel la collectivité est située.

Le capital social étant fixé à 183 489 euros, divisé en 11 838 actions de 15,50 euros chacune, cette action représente 0,01% du capital.

En attendant d'acquérir une action au capital social, la commune d' Azerailles décide d'emprunter une action au Département de la Meurthe-et-Moselle, sur le territoire duquel la collectivité est située, conformément au projet de convention de prêt d'action.

La conclusion d'un tel prêt permettra à la collectivité d'être immédiatement actionnaire de la société pendant la durée du prêt, soit un maximum de 6 mois, pour bénéficier des prestations liées à la dématérialisation et ce, avant d'acquérir une action.

L'acquisition de cette action permet à la collectivité d'être représentée au sein de l'Assemblée Générale de la société et de l'Assemblée Spéciale du département de la Meurthe-et-Moselle, cette assemblée spéciale disposant elle-même d'un représentant au sein du Conseil d'Administration de la société SPL-Xdemat.

Mme Rose-Marie FALQUE (maire), est désignée en qualité de délégué de la collectivité au sein de l'Assemblée générale

Le conseil accepte de verser chaque année à la société, une participation financière pour contribuer aux frais liés aux prestations de dématérialisation fournies par SPL-Xdemat.

CONTRAT MUTUALISE GARANTIE MAINTIEN DE SALAIRE

Le conseil décide de fixer la couverture des risques et le montant de la participation de la collectivité en référence à la convention de participation souscrite par le CDG54 à compter du 1^{er} janvier 2018
Couverture du risque prévoyance selon les modalités suivantes :

- Garantie : Risque « incapacité temporaire de travail » + « invalidité » : (1.58%)

Montant de la participation de la collectivité :

- Risque « incapacité temporaire de travail » : 14.10 €

CREATION D'UNE ISSUE DE SECOURS A L' ECOLE MATERNELLE

Suite à l'accueil, à la rentrée de septembre 2017, des élèves des écoles de Reherrey, Hablainville et Gélacourt, Madame le Maire a sollicité le passage de la commission de sécurité de l'arrondissement de Lunéville.

La visite a eu lieu le 21 novembre 2017 et a donné lieu à un Avis Favorable à la poursuite du fonctionnement de l'école, avec mise en œuvre de la prescription suivante : « créer un dégagement sur l'arrière du bâtiment de l'école maternelle ».

Le devis sollicité auprès de la société ELIPS s'élève à 7 209.00 € HT soit 8 650.80 € TTC.

le Conseil Municipal, accepte le devis de la société ELIPS et sollicite le soutien de l'Etat au titre de la DETR au taux de 40 %.

DEVIS RACCORDEMENT ENGIE

Le conseil accepte le devis de ENGIE pour le raccordement de la nouvelle construction au lieu-dit Les Damottes pour un montant de 5090 € H.T.

CONVENTION DE PASSAGE POUR LES SENTIERS DE RANDONNEE

Le conseil accepte de signer une convention relative au tracé et au balisage des sentiers de randonnée sur le territoire de la commune.

DEMANDE DE SUBVENTION

Après avoir pris connaissance du rapport moral et du bilan financier du "CLUB VOSGIEN", le conseil accepte d'attribuer une subvention de 300 € à l'association.

CONTRAT DE MAITRISE DOEUVRE POUR LA REFECTION DU RESEAU D'EAU USEE

Dans le cadre de la requalification de la traversée, 1^{ère} tranche, il est nécessaire de remplacer le collecteur principal d'eaux usées allant du 117 au 139, rue du Général Leclerc.

Pour ce faire, le commune doit confier à la société AGE, Géomètre Expert, la mission complète de maitre d'œuvre en voirie et réseaux divers.

Le conseil accepte l'offre de maitrise d'œuvre pour un montant de 21000 € H.T. soit 25200€ T.T.C

ETAT CIVIL

Décès :

Bernard VASSE décédé le 05 février 2018

Marcelle PERRIN épouse GRELOT décédée le 04 mars 2018

Nos condoléances aux familles.

INFORMATIONS MUNICIPALES

BIBLIOBUS

Passage du bibliobus à Azerailles (devant la mairie):

- Jeudi 19 Avril 2018 de 15H à 17H
- Jeudi 21 Juin 2018 de 15H à 17H

INSCRIPTIONS A L'ECOLE – RENTREE 2018

1-Dans un premier temps les familles doivent se présenter en **mairie** :

- **Lundi 7 mai de 11H à 12H et de 16H à 17H30**
- **Lundi 14 mai de 11H à 12H et de 16H à 17H30**
- **Jeudi 17 mai de 11H à 12H**
- **Jeudi 24 mai de 11H à 12H**

Il faut se munir :

- d'un justificatif de domicile
- du livret de famille
- du carnet de santé (ou tout autre document attestant que l'enfant a fait l'objet des vaccinations obligatoires pour son âge)

2-Dans un second temps, les familles doivent se présenter à **l'école**(bureau de direction) au cours d'une des permanences suivantes :

- **Jeudi 24 mai de 7H15 à 13H15**
- **Jeudi 31 mai de 12H30 à 17H30**

Il faut se munir :

- du certificat d'inscription scolaire délivré par la mairie
- d'un certificat de radiation délivré par l'ancien directeur si l'enfant a été scolarisé dans une autre école.

En cas d'impossibilité de respecter les dates de permanences , merci de contacter :

- pour la mairie, le secrétariat au 03 83 45 15 31
- pour l'école, la direction au 03 83 75 18 65

RECENSEMENT MILITAIRE

Nous rappelons que tous les jeunes Acervalliens atteignant l'âge de 16 ans doivent se présenter en mairie pour leur recensement militaire.

Il est nécessaire de se munir de sa carte nationale d'identité.

ENQUETE PUBLIQUE "EPANDAGE DES BOUES ET RESIDUS DE CARBONATES"

La société Papeteries de Clairefontaine a déposé une demande d'autorisation pour épandre les boues issue de ses installations.

Cette demande a fait l'objet d'une enquête publique.

Le rapport d'enquête conclusions et avis motivé est consultable en mairie jusqu'au 16 décembre 2018

ACCUEIL A LA DECHETTERIE

La Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat met en place l'accès aux déchetteries intercommunales par badge.

Pour permettre la délivrance à votre nom de ce badge vous pouvez :

- soit vous présenter au bureau de la CCTLB, rue du Port à Baccarat (au-dessus du Pôle Bijou), avec une copie de votre carte nationale d'identité, un justificatif de domicile et copie de la carte grise de votre véhicule (deux véhicules maximum par foyer). Vous sera remis un formulaire que vous pourrez remplir sur place et remettre avec les pièces mentionnées ci-dessus ; tout ceci aux heures d'ouverture des bureaux : lundi, mardi et jeudi : 8h30 – 12h ; mercredi : 8h30 – 12 h ; 13h30 – 17 h
- soit vous présenter au siège de la CCTLB à Lunéville, avenue de la Libération, pour les mêmes formalités
- soit vous présenter dans l'une des déchetteries intercommunales : Baccarat, Bénaménil ou Lunéville, toujours pour les mêmes formalités
- soit récupérer le formulaire sur le site : www.delunevilleabaccarat.fr et transmettre les pièces mentionnées ci-dessus, également par mail.

Le badge vous permettra d'ouvrir la barrière pour accéder à la déchetterie ; la plaque minéralogique de votre véhicule sera identifiée grâce à une caméra.

Mais pas d'angoisse : l'accès à la déchetterie est toujours possible, pour le moment, avec présentation de votre carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile.

Quant aux professionnels du territoire de notre communauté de communes, la « déchetterie pro » de Laronxe leur est réservée.

PASSERELLE DU BOUXERUPT

Depuis quelques temps déjà la passerelle du Bouxerupt a été interdite compte tenu de son mauvais état.

Les travaux de réparation sont prévus cette année.

En attendant nous recommandons la plus grande vigilance aux parents et nous leur demandons de veiller à ce que leurs enfants n'empruntent pas ce passage.

VEILLER SUR MES PARENTS

Qui mieux que notre facteur connaît chacun d'entre nous, et particulièrement les plus âgés de nos habitants ?

Vos parents habitent loin de vous ? Savez vous que le facteur peut leur rendre visite régulièrement pour prendre de leurs nouvelles aux jours choisis : 1, 2, 4 ou 6 fois par semaine.

A chaque visite vous serez informés directement sur votre smartphone, via une application dédiée, du bon déroulement de la visite et des éventuels besoins exprimés par vos parents.

Pour tout renseignement sur ce nouveau service proposé par la Poste, vous pouvez vous adresser au bureau de poste ou à notre facteur.

COLLECTE TRI SELECTIF - SACS JAUNES

Nous rappelons que les sacs jaunes sont ramassés une semaine sur 2 à savoir **le vendredi matin des semaines paires** :

Prochaines collectes :	6 Avril
	20 Avril
	4 Mai
	18 Mai
	1 Juin
	15 Juin
	29 Juin

Calendrier des manifestations à venir

- 07/04/2018 Loto organisé par les Jeunes Sapeurs Pompiers
- 08/04/2018 Baby rencontre du Relais famille
- 14/04/2018 Soirée théâtre " Café des Sports" avec Métamorphose, troupe de baccarat
- 12 et 13/05 Exposition Broderie organisé par la MJC

14^{ème} TARGA LORRAINE

L'association Lorraine Auto Légende organise le samedi 7 Avril et le samedi 8 Avril une randonnée pour véhicules historiques : la 14^{ème} Targa Lorraine.

Cette randonnée passera par Azerailles et 70 voitures anciennes de 25 à 50 ans traverseront à deux reprises notre village.

Une première fois le samedi 7 avril de 10H10 à 11H20 en provenance de Ménil-Flin et à destination de Hablainville (D590 - rue de la Gare - D165)

Une seconde fois, toujours le samedi 7 avril, de 17H00 à 18H15 en provenance de Brouville et à destination de Ménil-Flin (D19 - Chemin du Voyaumeix - Rue d'Hablainville - D590)

Carnaval de l'école

Vendredi 23 février après-midi, les élèves de l'école sont venus déguisés à l'occasion du Carnaval.

Après un défilé par thème (princesses, pirates, super héros, ...) sur un fond de musique, un goûter leur a été offert (pain d'épices et boissons).

La bonne ambiance était au rendez-vous !

L'école remercie M. et Mme Deweer pour leur généreux don de pain d'épices et la commune pour le prêt de la salle.

Classe Petite section/Moyenne Section
avec la maitresse Anne Laure (remplaçante) et Isabelle (ATSEM)



Classe Moyenne Section/Grande section
avec la maitresse Julie, Christiane (ATSEM) et Loréna (stagiaire)



A group of approximately 20 children and two adults are posing for a group photo in a hallway. The costumes are diverse, including a large orange dinosaur suit, a pirate costume, a Spider-Man suit, a Batman mask, a cowboy hat, a military uniform, a Star Wars Stormtrooper, a Snow White costume, and a green dinosaur suit. The children are of various ages, and the adults are standing behind them. The background is a simple hallway with grey walls and a dark floor.

A group of approximately 15 children and two adults are posing for a group photo in a museum hallway. The children are dressed in a variety of costumes, including a knight with a large blue sword, a pirate, a wizard, a clown, a Stormtrooper, and a traditional Middle Eastern dress. The adults are also in costumes, one in a black robe and another in a black and white outfit. The hallway has dark walls and a dark floor.

Ca s'est passé à Azerailles

Dimanche 25 février, les Acervalliens et leurs voisins étaient nombreux à retrouver le Chœur d'hommes des 3 Abbayes de Senones. Le souvenir de leur prestation de l'année passée était resté dans les mémoires.

Dehors soufflait une bise glaciale, mais les voix chaudes et puissantes de ces talentueux amateurs, avaient conquis les spectateurs dès leur entrée en scène. Un tout nouveau programme - *De l'Atlantique à l'Oural* – proposait un voyage musical haut en couleur. Ce fut à travers les chants profanes ou religieux, que la profondeur des mélodies de ces vastes territoires de l'Est avait été mise en valeur. Après un détour par la Scandinavie, la Sardaigne et la Corse étaient à l'honneur, mettant en exergue le romantisme de ces régions si attachantes. Emilie Meistersheim, souriante et dynamique chef de chœur, avait dirigé avec maestria, aussi bien le groupe que les solistes qui évoluaient dans leurs registres personnels.

Après plusieurs rappels, « les lutins rouges » et leur « jolie princesse Emilie » avaient terminé la soirée avec l'Hymne à la Lorraine, repris debout par le public.



A vos agendas

Samedi 14 avril – Salle Jeanne d’Arc – à 20h30.

La troupe bachamoise *Métamorphose* ouvrira un **Café des Sports** un peu spécial. Jean-Pierre Martinez, l’auteur de cette comédie complètement déjantée, propose une incursion dans le petit monde d’un bistrot, à travers les brèves de comptoir. Sous la houlette de Robert, se croisent les habitués, un cuistot, une factrice ou un prof de philo. Un accident va générer des rebondissements inattendus. Le croque-mort est obligé de réparer le cercueil, qu’on vient d’amener, et dans lequel se cache peut-être le billet gagnant du loto dans la poche du défunt !

Réservations auprès de Gaston GYSS au **06 59 18 02 06** ou gyss.gaston@orange.fr.

Entrée : 5,00 €.



Commune de Azerailles

Représentant légal : MME Rose-Marie FALQUE....

Directeur de la publication : MME Rose-Marie FALQUE.

Rédaction : Mairie d'Azerailles 2 Place du Gal Hellé 54122 AZERAILLES

Date de parution et de Dépôt légal : 6716L101

Impression : INTERTRACE 215 Route de la Féculerie 88100 PAIR ET GRANDRUPT